

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE**

DÉLIBÉRATION n° 2017/01/24-17

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 24 janvier 2017, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : apurement des biens figurant à l'inventaire physique
En vue du compte-financier 2016

Le conseil d'administration autorise l'agent comptable d'Aix-Marseille Université à comptabiliser dans ses écritures la sortie des biens telle que présentée dans le document annexé à la présente délibération.

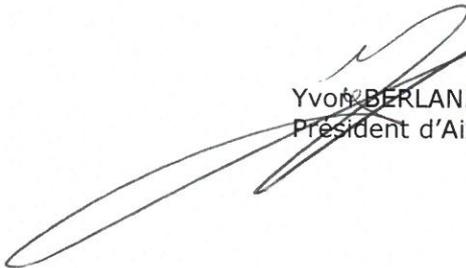
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 24 janvier 2017


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université



Procédure de mise en rebuts de biens inscrits à l'inventaire de l'université

L'actif global de l'université d'aix Marseille est évalué au 31/12/2016 à plus d'un milliard d'euros et comporte plus de 30000 fiches de biens.

La procédure de mise en rebuts concerne des biens inscrits à l'inventaire de l'université étant hors service et faisant l'objet dans la grande majorité des cas d'un amortissement total.

Les mises en rebuts correspondent à 1520 fiches d'immobilisation d'une valeur initiale de 13,8M € et d'une valeur nette comptable de 46K €.

Il s'agit par la présente délibération d'autoriser l'Agent comptable à comptabiliser dans ses écritures la sortie de ces biens dont le détail est donné dans les listings joints et dont la liste a été adressée aux Responsables administratifs de chaque composante, laboratoire et service de l'Université d'Aix-Marseille.

Récapitulatif des biens destinés à la mise en rebuts

Exercice : 2016

	UB	DESIGNATION	NOMBRE DE FICHES	VALEUR ACQUISITION	CUMUL AMORT ANT. AU 31/12/2015	AMORT PREVISIONNEL 2016	VNC PREVISIONNELLE AU 31/12/2016
1	- Cessation du GIP avant la fusion - intégralité des biens transférés à l'école centrale de Marseille						
	9802GENO	COREBIOPACA	278	4 823 479,10	- 4 814 754,86	- 2 617,09	6 107,15
2	- biens acquis entre 2002 et 2005 totalement amortis et hors service						
	940	POLYTECH	152	1 395 996,86	- 1 387 139,83	- 1 409,25	7 447,78
3	- biens acquis entre 2003 et 2005 totalement amortis et hors service						
	945	MMSH	14	203 426,18	- 202 517,72	- 118,04	790,42
4	- biens acquis entre 2001 et 2005 totalement amortis et hors service						
	9800ADAC		932	6 666 896,63	- 6 639 572,79	- 3 626,02	23 697,82
5	- biens acquis entre 1997 et 2005 totalement amortis et hors service						
	9000DEPIL		144	754 592,70	- 745 262,56	- 1 152,91	8 174,23
TOTAL			1520	13 844 391,47	- 13 789 250,76	- 8 923,31	46 217,40

NB : Le détail des fiches d'immobilisation concernées se trouve en annexe (onglet 2).

Fait à Marseille,

Le

L'Agent comptable,



Isabelle LECLERCQ

